

ÉQUIPES MOBILES DE SOINS PSYCHIATRIQUES



Répertoire Région de Bruxelles - Capitale

2022



Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale
Brussels Platform Geestelijke Gezondheid

Table des matières

AVANT-PROPOS	- 5 -
SIÈGES SOCIAUX DES EQUIPES MOBILES BRUXELLOISES	- 7 -
1. DISPOSITIF D'ÉQUIPES MOBILES DE CRISE ADULTES (FONCTION 2A)	- 9 -
1.1. Tableau des zones d'intervention	- 9 -
1.2. Equipe Mobile de Crise (EMC) – projet 107 Bruxelles-Est.....	- 10 -
1.3. TANDEMplus.....	- 12 -
2. DISPOSITIF D'ÉQUIPES MOBILES SUR LE LONG COURS ADULTES (FONCTION 2B)	- 14 -
2.1. Tableau zones d'intervention	- 14 -
2.2. Caligo - SPAD (Soins Psychiatriques pour personnes séjournant à Domicile).....	- 16 -
2.3. Interligne – SPAD (Soins Psychiatriques pour personnes séjournant à Domicile)	- 17 -
2.4. PZT (SPAD) CGG Brussel (précédemment Lila)	- 18 -
2.5. Mobiwest.....	- 20 -
2.6. MoveoPlus	- 22 -
2.7. Prisme – SPAD (Soins Psychiatriques pour personnes séjournant à Domicile).....	- 24 -
2.8. Tela (Projet 107 Bruxelles-Est).....	- 26 -
2.9. trACTor	- 28 -
3. TABLEAU DISPOSITIF D'ÉQUIPES MOBILES – OFFRES SPÉCIFIQUES	- 29 -
3.1. Equipe Mobile 107 Précarité	- 30 -
3.2. SMES Support (anciennement Cellule d'Appui du SMES)	- 31 -
3.3. Family Home Support (FHS) - SIMILES BRUXELLES.....	- 32 -
3.4. Maya (Cellule Mobile d'Intervention - CMI).....	- 33 -
3.5. EOLIA - Equipe Mobile du Trajet de Soins Internés de la Cour d'appel de Bruxelles, Antenne Bruxelles-Capitale.....	- 34 -
3.6. FORMAT (forensisch mobiel team, regio Halle-Vilvoorde-Brussel).....	- 35 -
3.7. Projet Cover (anciennement Combo).....	- 37 -
3.8. Le Renfort	- 38 -

3.9.	Bru-Stars	- 39 -
3.10.	Equipe ambulatoire Karavelle « in & out reaching.....	- 41 -
3.11.	EPIK (Epsilon Projet d'Intensification K).....	- 42 -
3.12.	E.M.S.M. SASLS	- 44 -
3.13.	Mémoire Vivante (Projet spécifique seniors).....	- 45 -

AVANT-PROPOS

Ce répertoire recense les équipes qui offrent des soins psychiatriques mobiles en Région de Bruxelles-Capitale. Ces offres sont destinées principalement au public adulte à partir de 18 ans. Certains services prennent en charge le public dès 16 ans.

L'offre de Bru-Stars, le réseau bruxellois pour les enfants et les jeunes se retrouve dans le chapitre 3 sur les dispositifs spécifiques.

Les différents dispositifs sont répertoriés en 3 chapitres, selon leurs missions principales :

- Les équipes mobiles de crise (fonction 2a).
- Les équipes mobiles pour la prise en charge de soins sur le long cours (fonction 2b).
- Les équipes mobiles avec une offre spécifique : précarité, familles, proches, pair-aidance, assuétudes, double diagnostic, internés, enfants et Jeunes, personnes âgées, locataires de logements sociaux, concertation et coaching pour professionnels.

Les chapitres 1 et 2 consacrés aux dispositifs F2a et F2b sont introduits par un tableau général reprenant les zones d'actions par commune de chaque équipe mobile et le numéro de la page des fiches de présentation détaillées de chaque dispositif. Ce qui vous permettra d'identifier l'offre disponible par commune. **Le chapitre 3 consacré aux équipes mobiles avec une offre spécifique offrent leurs services sur tout le territoire bruxellois**, et certains au-delà du territoire bruxellois.

Enfin, **une fiche de présentation pour chacune des équipes** contenant les informations pratiques (mode de contact, horaires, type d'offre, public cible et territoire sur lequel l'équipe est active) vous est proposée.

L'actualisation de ce répertoire a été réalisée en novembre 2022. De nouveaux dispositifs y ont été intégrés.

Ce répertoire en « version papier » peut être obtenu sur commande auprès de la PBSM, via l'adresse info@platformbxl.brussels, à venir chercher ensuite à la PBSM au 15 rue de l'Association, 1000 Bruxelles

Ce répertoire, en version électronique (PDF) peut être obtenu :

- Via téléchargement, sur le site web de la Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale : <https://platformbxl.brussels/fr>

- Après des services qui sont repris dans cette brochure.
- Pour plus d'informations sur les autres services de Santé Mentale à Bruxelles, nous vous référons au **Répertoire Santé Mentale** de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale : www.santementale.brussels (FR) ou www.geestelijkegezondheid.brussels (NL).

Editeur responsable : Stefan Van Muylem - Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale.

SIÈGES SOCIAUX DES ÉQUIPES MOBILES BRUXELLOISES

Équipes mobiles de Crise (F2a)		Tableau zones d'intervention Page 9
1. Équipe Mobile de Crise (EMC)	Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles	Page 10
2. Tandemplus	Rue du Grand Hospice, 10 - 1000 BXL	Page 12
Équipes mobiles Long cours (F2b)		Tableau zones d'intervention Page 14
3. Caligo	Rue A. Lambiotte 125 – 1030 Schaerbeek	Page 16
4. Interligne	Rue de l'Union 23 – 1210 Saint-Josse	Page 17
5. PZT (SPAD) CGG Brussel	Van Volxemlaan 169, 1190 Vorst	Page 18
6. Mobiwest	Chaussée de Dieleghem 30, 1090 Jette	Page 20
7. MoveoPlus	Rue du Grand Hospice, 10 à 1000 BXL	Page 22
8. Prisme	Rue Bonaventure, 44 – 1090 Jette	Page 24
9. Tela (Projet 107 Bruxelles-Est)	Rue Colonel Bourg 108 A, 1030 Schaerbeek	Page 26
10. TrACTor	Rue Souveraine, 73 - 1050 Ixelles	Page 28
Équipes mobiles - offres spécifiques		Tableau global offres Page 29
11. Équipe Mobile 107 Précarité	Avenue Paul-Henri Spaak, 19 – 1060 St-Gilles	Page 30
12. SMES Support	323 rue du Progrès - 1030 Schaerbeek	Page 31
13. Family Home Support	Rue Maria Malibran 49, 1050 Bruxelles	Page 32
14. Maya	Rue Colonel Bourg 108 A, 1030 Schaerbeek	Page 33
15. EOLIA (Trajet de Soins Internés)	Rue Colonel Bourg n° 108A, 1030 Bruxelles	Page 34
16. FORMAT (het forensisch mobiel team)	Grimbergsesteenweg, 40 1850 Gimbergen P/a PZ Sint-Alexius	Page 35

17. Le Renfort	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Bruxelles	Page 38
18. Bru-Stars	Bld Léopold II, 184 d – 1080 Molenbeek	Page 39
19. Projet COVER	211, rue américaine 1050 Ixelles	Page 37
20. Karavelle « in & out reaching »	Rue de la Luzerne, 11 à 1030 Schaerbeek	Page 41
21. EPIK (Epsilon Projet d'Intensification K)	294 chaussée de St-Job, 1180 Bruxelles	Page 42
22. E.M.S.M. SASLS	Avenue de la Toison d'Or, 72 à 1060 Saint-Gilles	Page 44
23. Mémoire Vivante - La Gerbe Ssm	Rue Thiéfry 45 à 1030 Schaerbeek	Page 45

1. DISPOSITIF D'ÉQUIPES MOBILES DE CRISE ADULTES (FONCTION 2A)

1.1. Tableau des zones d'intervention

Zones d'intervention des Équipes mobiles de Crise (F2a) Public <u>adulte</u>		
V= commune totale (¹) = zones de prise en charge supplémentaires		
	EMC (¹) Cf. fiche p. 10	TANDEMplus Cf. fiche p. 12
Anderlecht (1070)		V
Auderghem (1160)	V	
Berchem-Sainte-Agathe (1082)		V
Bruxelles (1000)		V
Etterbeek (1040)	V	
Evere (1140)	V	
Forest (1190)		V
Ganshoren (1083)		V
Haren (1130)	V	
Ixelles (1050)		V
Jette (1090)		V
Koekelberg (1081)		V
Laeken (1020)		V
Molenbeek-Saint-Jean (1080)		V
Neder-Over-Heembeek (1020)		V
Saint-Gilles (1060)		V
Saint-Josse-ten-Noode (1210)	V	
Schaerbeek (1030)	V	
Uccle (1180)	V	
Watermael-Boitsfort (1170)	V	
Woluwé-Saint-Lambert (1200)	V	
Woluwé-Saint-Pierre (1150)	V	

Précisions relatives aux zones d'action :

(¹) **EMC** : s'adresse également aux usagers francophones de Woluwé-St-Etienne, Kraainem, Tervuren, Wezembeek-Oppem

1.2. Équipe Mobile de Crise (EMC) – projet 107 Bruxelles-Est

Contact

- **Adresse :** Cliniques Universitaires Saint-Luc, Avenue Hippocrate 10,
1200 Bruxelles
- **Téléphone :** 0490/11.42.00
- **Fax :** 02/764.16.07
- **Courriel :** emc107-saintluc@uclouvain.be
- **Site web :** www.p107bxl-est.be
- **Quand et comment prendre contact ?**
Entre 9h00 et 15h00 tous les jours ouvrables.
 - Pour les professionnels et structures partenaires : à partir d'un appel téléphonique au numéro 0490/11.42.00.
 - Pour les familles et les proches : consultation à la demande d'un tiers après contact téléphonique au 0490/11.42.00
 - Pour les usagers : à partir d'un appel téléphonique au 0490/11.42.00
- **Qui peut prendre contact ?**

Toute personne concernée, proche ou professionnelle, inquiète de l'état de santé de l'utilisateur ainsi que l'utilisateur lui-même.

Public cible

- **Âge :** partir de 16 ans
- **Qui est accompagné / Modalité d'intervention**

L'équipe Mobile de Crise (EMC) accompagne la personne en souffrance ainsi que son réseau, professionnel ou non.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

Les interventions concernent des situations de crise psychosociales voire de crises psychiatriques quand il n'y a pas d'autres possibilités pour offrir du soin à la personne en souffrance, par exemple en cas de demande vulnérable ou de refus de soins de la part de celle-ci. C'est au nom de l'inquiétude d'un proche ou d'une personne concernée que nous pouvons alors intervenir.

L'intervention en situation de crise veille à apaiser la souffrance à l'origine de notre intervention. Nous mettons en place un soutien de l'entourage et construisons la collaboration avec le réseau existant éventuel de la personne (médecin généraliste, acteurs sociaux, services de santé mentale...).

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Déterminé en collaboration avec les demandeurs et l'utilisateur, à domicile ou dans le lieu de vie de la personne.

- **Durée :**
En moyenne 6 semaines.
- **Intensité :**
En fonction de la nécessité – Possibilité de plusieurs passages par jour – Hospitalisation à domicile.
- **Médicalisée ou non :**
Psychiatrique (médecin) et interdisciplinaire.
- **Linguistique :**
FR, NL, ANGL, autres – Possibilité d’interprète.
- **Aspects financiers :**
Gratuité sauf intervention du psychiatre et consultation à la demande d’un tiers.

Territoire/région

Patients localisés dans la zone de Bruxelles-Est : Evere, Haren, Schaerbeek, Saint Josse, Woluwé- Saint-Lambert, Woluwé- Saint-Pierre, Etterbeek, Auderghem, ainsi que les usagers francophones de Woluwé-Saint-Etienne, Kraainem, Tervuren, Wezembeek-Oppem, Boitsfort et Uccle.

1.3. TANDEMplus

Contact

- **Adresse :** Rue du Grand Hospice, 10 à 1000 Bruxelles
- **Téléphone :** 02/201.22.00
- **Fax :** 02/201.12.13
- **Courriel:** tandemplus@hermesplus.be
- **Site web :** www.hermesplus.be

- **Quand et comment prendre contact ?**

Les nouvelles demandes se font via l'accueil téléphonique d'HERMESplus, l'accueil téléphonique est accessible du lundi au vendredi entre 09h et 15h. Ou via mail à l'adresse tandemplus@hermesplus.be

- **Qui peut prendre contact ?**
 - Les intervenants professionnels : L'entretien téléphonique vise à évaluer la situation et les possibilités d'accompagnement de l'utilisateur. Le professionnel demandeur est invité à être présent lors de la première rencontre avec l'utilisateur.
 - Les proches, membres de la famille ou l'utilisateur : l'entretien téléphonique vise à évaluer la situation et les possibilités d'accompagnement de l'utilisateur. Il est demandé que l'utilisateur soit informé des démarches avec TANDEMplus ou qu'un professionnel soit présent. Nous ne pouvons intervenir sans l'accord de l'utilisateur. Quand il n'y a pas de professionnel dans le réseau, nous essayons d'introduire un professionnel travaillant proche du domicile aussi vite que possible.

Public cible

- **Âge :** A partir de 18 ans
- **Qui est accompagné :**

TANDEMplus accompagne aussi bien le patient que le réseau autour de lui (professionnels et non-professionnels). Les interventions concernent des situations de crise psychologique ou psychiatrique où une évaluation et une intervention à domicile constituent un plus. L'intervention se fonde sur la gestion de la situation de crise, le soutien de l'entourage et la construction ou la redynamisation du réseau.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

Toute personne se trouvant dans une situation de crise et de fragilité en santé mentale et pour qui l'accès aux soins n'est pas possible pour le moment.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention:**

TANDEMplus intervient à domicile, ou dans le milieu de vie du bénéficiaire.

- **Délai de prise en charge :**
Dans les 48h suivant la demande, les jours ouvrables.
- **Durée :**
De 4 à 8 semaines.
- **Intensité :**
Min 1 passage/semaine.
- **Médicalisée ou non :**
Présence d'un psychiatre en deuxième ligne.
- **Linguistique :** FR, NL, ANGL. La langue ne doit pas être un obstacle (possibilité de faire appel à un interprète).
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

Bruxelles-Ville, Laeken, Jette, Berchem Ste Agathe, Molenbeek Saint Jean, Neder-Over-Heembeek, Saint-Gilles, Anderlecht, Forest, Ixelles, Koekelberg, Ganshoren.

2. DISPOSITIF D'ÉQUIPES MOBILES SUR LE LONG COURS/ASSERTIVES ADULTES (FONCTION 2B)

2.1. Tableau zones d'intervention

	Long cours (F2b)							
	Caligo (1) cf. fiche p. 16	Interligne (2) cf. fiche p. 17	CGG BRUSSELS cf. fiche p. 18	Mobiwest (3) cf. fiche p. 20	MOVEOplus (4) cf. fiche p. 22	Prisme cf. fiche p. 24	Tela cf. fiche p. 26	TrACTor (5) cf. fiche p. 28
Anderlecht (1070)			V		V	V		
Auderghem (1160)	V	V	V				V	
Berchem-Sainte- Agathe (1082)			V	V		V		
Bruxelles (1000)		VP	V		VP			VP
Etterbeek (1040)	V	V	V				V	
Evere (1140)	V		V				V	
Forest (1190)		V	V					V
Ganshoren (1083)			V	V		V		
Haren (1130)	V		V				V	
Ixelles (1050)		V	V					V
Jette (1090)			V	V		V		
Koekelberg (1081)			V	V		V		
Laeken (1020)			V	V		V		
Molenbeek-Saint- Jean (1080)			V	VP	VP	V		
Neder-Over- Heembeek (1020)			V	V		V		
Saint-Gilles (1060)		V	V					V
Saint-Josse-ten- Noode (1210)		V	V				V	
Schaerbeek (1030)	V	V	V				V	
Uccle (1180)		VP	V					V
Watermael- Boitsfort (1170)		V	V					V
Woluwé-Saint- Lambert (1200)	V	V	V				V	
Woluwé-Saint- Pierre (1150)	V	V	V				V	

Légende :

VP = couverture partielle de la commune

(1) = Précisions zones d'action

Précisions zones d'action :

(1) **Caligo** : offre de service spécifique pour les seniors (+65) sur tout le territoire bruxellois.

(2) **Interligne** : Bruxelles 1000 : le centre-ville. Uccle : la partie qui jouxte Ixelles

⁽³⁾ **Mobiwest** :

Molenbeek : exclusivement les quartiers de Machtens, Karreveld, Korenbeek, Parc Marie José, Scheutbos.

⁽⁴⁾ **MOVEOplus** :

- ✓ Commune d' Anderlecht,
- ✓ Bruxelles-Ville (1000) : Pentagone, quartier gare du nord, Quartier Européen, Squares et parc du Cinquantenaire
- ✓ Molenbeek – Saint – Jean : Quartier Maritime, Molenbeek historique, Gare de l'ouest, Duchesse

⁽⁵⁾ **TrACTor** : 1000 Brussel - Regio Louisalaan

2.2. Calligo - SPAD (Soins Psychiatriques pour personnes séjournant à domicile)

Contact

- **Adresse :** 125 rue Auguste Lambiotte – 1030 Schaerbeek
- **Téléphone :** 0496.26.55.60
- **Fax :** /
- **Courriel :** spad@casmму.be
- **Site web :** <http://www.casmму.be/patients-et-proches/spad/>
- **Quand et comment prendre contact ?** Par téléphone ou par mail.
- **Qui peut prendre contact ?** Patients, familles et intervenants.

Public cible

- **Âge :** à partir de 16 ans
- **Qui est accompagné :** Toute personne, famille ou intervenant.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**
 - personnes ayant une problématique psychiatrique.
 - professionnels du secteur de l'aide et du soin à domicile,
 - public "bas seuil" ou désinséré socialement,
 - seniors en détresse psychologique, en MR, MRS ou à domicile, ainsi qu'aux équipes professionnelles qui les accompagnent.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Au domicile, en institution, en résidence et en nos bureaux.
- **Délai de prise en charge :**
Au cas par cas, suivant évaluation en équipe.
- **Durée :**
Au cas par cas, suivant évaluation en équipe.
- **Intensité :**
Toutes les 3 semaines.
- **Médicalisée ou non :**
Équipe non médicalisée.
- **Linguistique :**
FR et NL.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

Pour les suivis individuels, prioritairement l'Est de Bruxelles, sur les communes suivantes : Auderghem, Etterbeek, Evere, Haren, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre.

Pour l'aide aux seniors : les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

2.3. Interligne – SPAD (Soins Psychiatriques pour personnes séjournant à Domicile)

Contact

- **Adresse :** Rue de l'Union 23 – 1210 Bruxelles (Saint-Josse)
- **Téléphone :** 02 210 20 82
- **Fax :** /
- **Courriel :** equipe.spad@interligne.be
- **Site web :** www.interligne.be
- **Quand et comment prendre contact ?** Par téléphone ou par mail.
- **Qui peut prendre contact ?** Patients, familles, intervenants.

Public cible

- **Âge :** à partir de 18 ans
- **Qui est accompagné :** toute personne, famille ou intervenant
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :** problématique psychiatrique

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Domicile ou en les locaux d'interligne à Saint-Josse.
- **Délai de prise en charge :**
Indéterminé.
- **Durée :**
Variable en fonction de chaque situation.
- **Intensité :**
Rencontre au domicile à raison de toutes les 3 semaines.
- **Médicalisée ou non :**
Équipe non médicalisée.
- **Linguistique :**
FR.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

Saint-Josse – Schaerbeek –centre-ville de Bruxelles - Etterbeek – Ixelles – Auderghem – Watermael-Boitsfort – Woluwe-Saint-Pierre – Woluwe-Saint-Lambert - Forest – Saint-Gilles – Uccle (uniquement partie qui jouxte Ixelles).

2.4. PZT (SPAD) CGG Brussel (précédemment Lila)

Contact

- **Adresse, téléphone et email:**
 - Région Forest, Uccle, Saint-Gilles et Anderlecht:
Adresse : CGG Brussel – secteur Sud. Av. Van Volxem 169, 1190 Forest
Tel: 02 344 46 74
Email: zuid@cgg-brussel.be
 - Région Molenbeek Saint-Jean, Berchem Sainte-Agathe et Anderlecht :
Adresse: CGG Brussel – secteur Ouest. Chée de Ninove 120, 1080 Molenbeek Saint-Jean
Tel: 02 412 72 10
Email: west@cgg-brussel.be
 - Région Ganshoren, Koekelberg, Schaerbeek, Jette, Laeken, Neder-Over-Heembeek en Haren:
Adresse: CGG Brussel – secteur Houba. Chaussée de Haecht 76, 1210 Saint-Josse-Ten-Noode
Tel: 02 478 90 90
Email: houba@cgg-brussel.be
 - Région 1000 Bruxelles, Saint-Josse-Ten-Noode, Schaerbeek, Evere, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem, Etterbeek, Ixelles, Watermael-Boitsfort:
Adresse: CGG Brussel – secteur Botanique. Chaussée de Haecht 76, 1210 Saint-Josse-Ten-Noode
Tel: 02 511 06 60
Email: kruidentuin@cgg-brussel.be
- **Fax:** /
- **Site web:** <https://www.centrageestelijkegezondheidszorg.be>
- **Quand et comment prendre contact ?** PZT CGG Brussel est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9 à 17h. Egalement via mail.
- **Qui peut prendre contact ?** Aussi bien le client, le proche que le professionnel peuvent faire une demande.

Public cible

- **Âge:** à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné:**

PZT CGG Brussel s'adresse aux adultes souffrant de problèmes psychiatriques dans la région de Bruxelles-Capitale. Nous offrons un soutien à domicile dans le but de développer ou de renforcer un réseau, d'assurer la continuité des soins, de prévenir les admissions et de les maintenir aussi courtes que possible.

PZT CGG Brussel collabore avec les prestataires de soins et les aidants proches/l'environnement de la personne ayant un problème psychiatrique par le biais de :

- Organisation de la concertation : entre la personne ayant un problème psychiatrique et ses soignants et aidants proches, en vue de l'articulation des soins et de leur continuité.
- Sensibilisation : formation sur des thèmes tels que la psychose, les troubles de l'humeur, les troubles anxieux, les troubles de la personnalité, comment reconnaître les signes du mal-être psychique et comment orienter de manière ciblée si nécessaire.
- Coaching : échanges sur les difficultés ou les ambiguïtés dans le traitement d'une personne psychiquement vulnérable.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées:** Non.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention:**
 - Les rencontres avec les clients peuvent avoir lieu tant dans notre service que lors de visites à domicile et dans d'autres lieux de soins.
 - Les interventions auprès des soignants peuvent avoir lieu dans notre service ou dans le service où le travailleur de terrain est employé.
 - Les concertations ont lieu au domicile du patient ou dans le service où travaille le soignant.
- **Délai de prise en charge:**
 - Suite à la demande, la question est discutée lors de la réunion d'équipe. Au bout de 2 semaines maximum, le candidat est contacté pour de plus amples informations, pour un rendez-vous ou pour un retour de l'équipe.
- **Durée:**
Indéterminée
- **Intensité :**
 - Casemanagement: Maximum 1 contact par semaine avec les clients. Au fur et à mesure que le réseau se développe, les rendez-vous sont étalés dans le temps.
 - La fréquence des concertations est déterminée par les partenaires autour de la table : elle est parfois mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Cela dépend des besoins du réseau
 - Coaching: peut être organisé ponctuellement, mais aussi de manière systématique. La fréquence est déterminée avec le demandeur.
 - Sensibiliser: ponctuellement, mais on peut aussi proposer une série de rencontres. Ceci est déterminé avec le demandeur.
- **Médicalisée ou non:**
PZT CGG Brussels est intégrée dans les équipes multidisciplinaires de CGG Brussels.
- **Linguistique:**
PZT CGG Brussel se dirige vers les clients et le personnel soignant néerlandophones. Compte tenu du contexte bruxellois, tant les soignants néerlandophones que francophones impliqués auprès du client participent à la consultation, au coaching ou à la sensibilisation. Les clients qui parlent une langue étrangère sont également assistés et, si nécessaire, des interprètes sont mobilisés.
- **Aspects financiers:**
Tarifs CGG Brussel. Concertations, coaching et sensibilisation sont gratuits.

Territoire/région (communes)

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

2.5. Mobiwest

Contact

- **Adresse** : Chaussée de Dieleghem 30, 1090 Jette
- **Téléphone** : 0496/16 20 45
- **Fax** : /
- **Courriel** : info@mobiwest.net
- **Site web** : Non encore opérationnel.
- **Quand et comment prendre contact ?** Mobiwest accueille les demandes soit par mail soit via le téléphone de permanence. Mobiwest recontacte tous les demandeurs dans les 72 heures.
- **Qui peut prendre contact ?** Tout usager de soins psychiatriques, intervenant ou entourage proche de personnes bénéficiant de soins psychiatriques peuvent contacter nos services. Chaque demande sera accueillie, fera l'objet d'une analyse d'équipe et d'une réponse (prise en charge, réorientation le cas échéant, ...)

Public cible

- **Âge** : À partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné** :

Toute personne adulte présentant une problématique psychiatrique complexe d'évolution chronique nécessitant un étayage au quotidien (de mobilité, de disponibilité et de soutien) pour maintenir et favoriser son accès aux soins, son insertion dans la cité et les conditions les plus dignes de vie.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées** :

L'intervention de l'équipe Mobiwest ne pourra naître dans la « crise et l'urgence » (même si elle sera certainement amenée à en accompagner secondairement) mais dans un « temps d'après ». Les accompagnements à la sortie d'hospitalisations pourraient en être un modèle, sans pour autant être exclusif.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention** :
Le lieu d'intervention sera guidé par la nécessité clinique (du domicile au supermarché, de nos bureaux aux salles d'attentes, etc...).
- **Délai de prise en charge** :
Un délai de maximum 10 jours une fois la demande introduite et acceptée par l'équipe sera nécessaire pour le début de notre prise en charge.
- **Durée** :
Selon l'adage « aussi bref que possible aussi long que nécessaire », l'intervention de l'équipe sera dès lors réévaluée au minimum tous les 6 mois.
La mobilisation des ressources existantes, le travail de réseau, le relais et la libre circulation en sont des lors des valeurs importantes.
- **Intensité** :
Elle sera modulable selon la nécessité, les besoins et la pertinence (de 3 fois par semaines à 1 fois par mois).

- **Médicalisée ou non :**
L'équipe est supervisée par un médecin psychiatre
- **Linguistique :**
FR / NL.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

Laeken - Berchem-Sainte-Agathe – Ganshoren – Koekelberg – Jette - Neder-Over-Heembeek

Molenbeek : exclusivement les quartiers de Machtens, Karreveld, Korenbeek, Parc Marie-José, Scheutbos.

2.6. MoveoPlus

Contact

- a. Adresse : /
- b. Téléphone : /
- c. Fax : /
- d. Courriel : moveoplus@hermesplus.be
- e. Site web : www.hermesplus.be
- f. **Quand et comment prendre contact ?** Via mail Moveoplus@hermesplus.be. Dans l'e-mail, veuillez nous indiquer dans quelle commune réside la personne et comment nous pouvons vous contacter. Nous proposons ensuite un contact pour discuter de la candidature avec le candidat et la personne concernée. Dans cette conversation, nous évaluons les attentes et les engagements des 2 côtés. Les informations ainsi obtenues permettent d'avoir une idée des soins nécessaires et des organisations qui peuvent être impliquées dans la prise en charge partagée. Moveoplus suppose que la personne ou l'organisation qui soumet la demande continuera à être impliquée dans les soins de longue durée.
- g. **Qui peut prendre contact ?**

Moveoplus peut être contacté par n'importe qui : la personne elle-même, des professionnels (secteur résidentiel, 1ère ligne, ...) des membres de la famille et des proches de la personne.

Public cible

- **Âge** : à partir de 18 ans
- **Qui est accompagné** :

Les personnes (à partir de 18 ans) en souffrances psychiques et ayant des troubles psychiatriques qui ont besoin de soins de longue durée dans divers domaines de la vie tels que le logement, la santé, l'activité et les contacts. L'équipe mobile aide la personne à vivre sa vie de façon autonome et contribue à son intégration sociale et à sa réinsertion. La personne décide de sa trajectoire. Dans la mesure du possible, les hospitalisations sont évitées ou raccourcies.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées** : personnes avec problèmes psychiques complexes.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention** :
À domicile.
- **Délai de prise en charge** :
En concertation avec le demandeur.
- **Durée** :
Indéterminée.
- **Intensité** :
Adaptée aux besoins de la personne.

- **Médicalisée ou non :**
Fonction psychiatrique et généraliste.
- **Linguistique :**
FR / NL.
- **Aspects financiers :**
Gratuité pour les interventions générales y compris celle du psychiatre.

Territoire/région (communes)

Commune d'Anderlecht

Bruxelles- Ville (1000) : Pentagone, Quartier Européen, Square et parc du Cinquantenaire, quartier gare du Nord.

Molenbeek – Saint-Jean : quartier Maritime, Molenbeek historique, Gare de l'Ouest, Duchesse.

2.7. Prisme – SPAD (Soins Psychiatriques pour personnes séjournant à Domicile)

Contact

- **Adresse** : Rue Bonaventure, 44 – 1090 Jette.
- **Téléphone** : 0476/72.75.89 ou 02/478.49.55
- **Fax** : /
- **Courriel** : spadprisme@entreautes.be
- **Site web** : <http://prismenordouest.be>
- **Quand et comment prendre contact ?**
 - PERMANENCE TELEPHONIQUE :
 - Lundi de 13h à 16h
 - Vendredi de 9h30 à 12h30
- **Qui peut prendre contact ?** Tout le monde : usager potentiel, professionnel, proche en difficulté.

Public cible

- **Âge** : à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné ?**

L'usager et son réseau, des proches concernés ou des professionnels non formés à la santé mentale (coaching – intervention – formation)

- **Groupe cible spécifique, pathologies ou difficultés associées :**

Toute personne souffrant d'une pathologie psychiatrique quel que soit son statut peut faire appel au service de Prisme. Si un double diagnostic est posé, la maladie psychiatrique doit être prédominante pour une prise en charge.

Type d'offre

- **Lieux d'intervention :**
 - Au domicile ou dans tout lieu significatif pour la personne accompagnée ainsi que dans Les locaux de Prisme.
 - Pour les professionnels : sur leur lieu de travail ou dans les locaux de Prisme (selon capacité).
- **Durée :**
 - Indéterminée – Tant que cela est nécessaire.
- **Intensité :**
 - Une rencontre toutes les trois semaines.
- **Médicalisée ou non :**
 - Non-médicalisée d'où l'impératif d'un référent médical dans le réseau.
- **Linguistique :**
 - FR.
- **Aspects financiers :**
 - Gratuité.

Territoire / région (communes)

Nord-Ouest de Bruxelles :

Anderlecht (1070), Molenbeek-Saint-Jean (1080), Berchem-Sainte-Agathe (1083), Ganshoren (1082), Koekelberg (1081), Jette (1090), Laeken (1020), Neder-Over-Heembeek (1120)

2.8. Tela (Projet 107 Bruxelles-Est)

Contact

- **Adresse** : Rue Colonel Bourg 108 A, 1030 Schaerbeek.
- **Téléphone** : 02/880 85 52 - 0490/117 000.
- **Fax** : 02/880 85 53
- **Courriel** : tela@p107bxi-est.be
- **Site web**: <http://www.chjt.be/patients-et-proches/equipes-mobiles/tela>
- **Quand et comment prendre contact ?** Par téléphone, les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h à 17h, excepté le mercredi matin.
- **Qui peut prendre contact ?** Tout le monde.

Public cible

- **Âge** : à partir de 18 ans.

Les demandes concernant les personnes âgées de plus de 65 ans seront évaluées selon des critères cliniques par un psychiatre de l'équipe lors d'une rencontre.

- **Qui est accompagné ?**

Tela s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés d'ordre psycho-sociales-affectives complexes et dont la situation clinique est telle que la mobilité et l'intensivité d'une équipe est nécessaire. L'équipe propose un soutien psychique, administratif, médical et a pour but la mise en place d'un réseau de soin et/ou de soutien au réseau existant.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

Tela s'adresse aux personnes issues de sa zone d'action :

- Présentant une souffrance psychique importante et envahissante au quotidien.
- Qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et/ou dont les réseaux de soins et de soutien sont épuisés ou inexistantes.
- Nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention:**

Il est déterminé avec la personne accompagnée. Tela intervient essentiellement au domicile mais peut se déplacer jusqu'au lieu où la personne souhaite être rencontrée. Tela peut également recevoir dans ses locaux.

- **Délai de prise en charge :**

Aussi rapidement que possible.

- **Durée :**

Aussi courte que possible et aussi longue que nécessaire.

- **Intensité :**

1x/semaine.

- **Médicalisée ou non :**

Oui. Présence de psychiatres dans l'équipe qui ne deviennent pas psychiatres traitants.

- **Linguistique :**

Français, néerlandais et autres avec traducteur.

- **Aspects financiers :**

L'intervention de l'équipe est gratuite, seules les rencontres avec le psychiatre sont facturées à la mutuelle.

Territoire/région (communes)

L'Est de Bruxelles, soit les communes d'Haren, Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode, Evere, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Etterbeek.

2.9. trACTor

Contact

- **Adresse** : Rue Souveraine 73, 1050 Ixelles.
- **Téléphone** : 02/502 01 03 - 0478/491 995.
- **Fax** : 02/512 27 77.
- **E-mail** : tractor@psc-elsene.be
- **Site web** : www.psc-elsene.be
- **Comment et quand prendre contact?**
Par téléphone/mail, les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h à 17h, excepté le mardi matin.
- **Qui peut prendre contact?** Tout le monde.

Public cible

- **Âge** : à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné?**

Il s'agit d'un accompagnement psychosocial de longue durée qui peut couvrir différents domaines de la vie, à chaque fois en fonction des besoins de la personne. Nous travaillons de manière proactive au contact avec les personnes qui souvent ne trouvent pas un lien suffisant avec les soins traditionnels.

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

Personnes souffrant de troubles psychiatriques graves.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Où se trouve la personne (généralement au domicile de la personne).
- **Délais de prise en charge :**
Au cours de la semaine suivant la demande. Le démarrage dépend aussi de la liste d'attente (éventuelle).
- **Durée :**
Aussi courte que possible et aussi longue que nécessaire.
- **Intensité :**
1 x par semaine, jusqu'à 3x par semaine si nécessaire.
- **Médicalisée ou non :**
Oui.
- **Linguistique :**
Néerlandais, Français, Anglais et coopération avec un traducteur si nécessaire.
- **Aspects financiers :**
Le suivi chez TrACTor est gratuit.

Territoire/région (communes)

Ixelles, Saint-Gilles, Uccle, Forest, Watermael-Boitsfort, région avenue Louise

3. TABLEAU DISPOSITIF D'ÉQUIPES MOBILES – OFFRES SPÉCIFIQUES

Offres spécifiques	Équipe mobile	Zone d'action	Cf. fiches détaillées
Assuétudes – Toxicomanie	- Projet COVER - Le Renfort	19 communes Bxl	Page : 37 Page : 38
Concertation, coaching, interventions, Formation pour professionnels	- Interligne SPAD - Prisme SPAD - Caligo SPAD - PZT (SPAD) CGG Brussel - SMES support - Le Renfort - Projet COVER	19 communes Bxl	Page : 17 Page : 24 Page : 16 Page : 18 Page : 31 Page : 38 Page : 37
Double diagnostic : déficience intellectuelle, maladie mentale + troubles comportement	- Maya	19 communes Bxl	Page : 33
Enfants - jeunes	- BruStars - Karavelle - EPIK	-19 communes Bxl -19 communes Bxl - Toute la Belgique	Page : 39 Page : 41 Page : 42
A partir de 16 ans et adultes	- EMC - Maya	19 communes Bxl	Page : 10 Page : 33
Familles, Proches	- Family Home Support	19 communes Bxl	Page : 32
Internement	- Eolia - Format	19 communes Bxl 19 gemeenten Brussel + Halle-Vilvoorde	Page : 34 Page : 35
Personnes âgées	- Caligo - Mémoire Vivante	19 communes Bxl Schaerbeek	Page : 16 Page : 45
Précarité, Sans - abris	- Equipe Mob 107 précarité - SMES support - Projet COVER	19 communes Bxl	Page : 30 Page : 31 Page : 37
Logements sociaux – locataires	E.M.S.M. SASLS	19 communes Bxl	Page : 44

3.1. Equipe Mobile 107 Précarité

Contact

- **Adresse** : Avenue Paul-Henri Spaak, 19 – 1060 Saint-Gilles (1er étage).
- **Téléphone** : 0496/26.77.62.
- **Fax** : /
- **Courriel** : info.107precarite@gmail.com
- **Site web** : /
- **Quand et comment prendre contact ?** Par courriel ou par téléphone de 9h à 17 du lundi au vendredi.
- **Qui peut prendre contact ?** Toute personne concernée (usager, proche, travailleur et/ou autre) peut prendre contact.

Public cible

- **Âge** : à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné ?**

L'équipe accompagne la personne concernée ainsi que son environnement, y compris le réseau 'professionnel'

- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

L'équipe intervient auprès d'un public adulte qui évolue dans la plus grande précarité, qui est sans-logis ou mal-logé et qui présente une souffrance ou des difficultés liées à un fonctionnement psychique particulier. L'intervention se réalise avec ou sans demande explicite et où il y a une absence ou une insuffisance de ressources au sein du réseau informel ou professionnel qui entoure la personne.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
- Celui-ci est déterminé par la personne concernée et son environnement de vie.
- **Délai de prise en charge :**
Les 'nouvelles demandes' sont discutées en équipe lors de la réunion hebdomadaire.
- **Durée :**
Illimitée .
- **Intensité :**
Au rythme de la personne concernée.
- **Médicalisée ou non :**
Équipe non médicalisée.
- **Linguistique :**
FR-NL-EN.
- **Aspects financiers :**
Service gratuit.

Territoire/région (communes)

L'équipe mobile 107 Précarité intervient sur les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.2. SMES Support (anciennement Cellule d'Appui du SMES)

SMES Support est une équipe mobile pluridisciplinaire intervenant rapidement auprès de travailleurs de première ligne des secteurs du social et de la santé se trouvant en situation d'impasse dans l'accompagnement d'un usager (blocage dans le projet, inquiétude concernant son état psychique ou physique, risque d'expulsion, refus de l'aide proposée, etc...).

Contact

- **Adresse** : 323 rue du Progrès, 1030 Schaerbeek.
- **Téléphone** : 02/502 69 49.
- **Courriel** : support@smes.be
- **Site web** : www.smes.be - www.smes.be/fr/support/
- **Quand et comment prendre contact ?** Par téléphone ou par email.
- **Qui peut prendre contact ?** Les professionnels.

Public cible

- **Âge** : pas de limite d'âge.
- **Qui est accompagné ?** Les professionnels en priorité et les usagers « en relais » **si nécessaire**.
- **Groupe cible spécifique** :

Les intervenants de première ligne du secteur social, sans-abri et de la santé qui travaillent auprès d'un public cumulant grande précarité et souffrance psychique (refus d'aide, non-demande). Si nécessaire, l'usager peut être rencontré dans un second temps, et toujours en collaboration avec le travailleur demandeur, voire suivi temporairement, le temps de faire le relais dans le réseau.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention** :
Lieu de travail des professionnels, lieu de vie des usagers (rue, institution, domicile...).
- **Durée** :
Sans limite de temps déterminé. Intervention dans un délai maximal d'une semaine.
- **Intensité** :
Variable, en fonction de la situation.
- **Médicalisée ou non** :
Non.
- **Linguistique** :
Français, néerlandais, anglais, espagnol, turc, allemand, polonais.
- **Aspects financiers** :
Gratuit.

Territoire/région

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.3. Family Home Support (FHS) - SIMILES BRUXELLES

Contact

- **Adresse** : Rue Maria Malibran 49, 1050 Bruxelles.
- **Téléphone** : 02/511 99 99.
- **Fax** : /
- **Courriel** : info@similes.brussels
- **Site web** : www.similes.org
- **Quand et comment prendre contact** : par téléphone ou par mail.
- **Qui peut prendre contact ?** Toute personne adulte de l'entourage proche d'une personne en crise ou toute équipe / institution qui connaît une personne en situation de pathologie psychotique qui est en difficulté avec sa famille ou dont la famille est en difficulté relationnelle.

Public cible

- **Âge** : la famille peut être composée d'enfants, d'adolescents ou d'adultes.
- **Qui est accompagné ?**
Familles, proches, accompagnement des professionnels
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées** :
Psychoses et troubles associés

Type d'offre

- **Lieu d'intervention** :
À domicile ou dans une institution au choix (hôpital, équipe mobile, Similes...).
- **Délai de prise en charge** :
Le plus rapidement possible.
- **Durée** :
Non déterminée.
- **Intensité** :
Hebdomadaire ou mensuelle.
- **Médicalisée ou non** :
Pas obligatoirement.
- **Linguistique** :
FR /NL.
- **Aspects financiers** :
Première consultation gratuite ensuite un montant de 4 ou de 11 euros peut être demandé avec une vignette de mutuelle.

Territoire/région (communes) :

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.4. Maya (Cellule Mobile d'Intervention - CMI)

Contact

- **Adresse :** 108A rue Colonel Bourg, 1030 Schaerbeek.
- **Téléphone :** Coordination : 0490/11.42.11 / Nouvelles demandes : 0490/11.42.12
- **Fax :** /
- **Courriel :** info@maya.brussels
- **Site web:** <http://maya.brussels>
- **Quand et comment prendre contact ?** Par téléphone du lundi au vendredi de 9h-17h.
- **Qui peut prendre contact ?** Usager, proche, famille, professionnel... toute personne de l'entourage du patient ou le patient lui-même.

Public cible

- **Âge :** à partir de 16 ans.
- **Qui est accompagné ?** Le patient et son entourage familial et/ou professionnel.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

Adultes présentant un double diagnostic ; déficience intellectuelle, maladie mentale et des troubles du comportement (ou susceptible d'en développer)

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Sur le lieu de vie du patient, là où L'utilisateur se trouve. En famille ou en institution.
- **Durée :**
Indéterminée.
- **Intensité :**
Variable en fonction de la demande.
- **Médicalisée ou non :**
Une visite psychiatrique est possible.
- **Linguistique :**
FR, NL, ANGL.
- **Aspects financiers :**
Gratuit.
- **Missions supplémentaires :**
Immersion intersectorielles entre professionnelles et sensibilisation au sein des institutions, groupe « Passerelles » : réunion intersectorielle autour d'une situation de terrain.

Territoire/région (communes)

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.5. EOLIA - Équipe Mobile du Trajet de Soins Internés de la Cour d'appel de Bruxelles, Antenne Bruxelles-Capitale

Contact

- **Adresse :** Équipe Eolia, Rue Colonel Bourg n° 108A, 1030 Bruxelles
- **Téléphone :** 02/215.02.73.
- **Fax :** /
- **Courriel :** eolia@outreaching.be
- **Site web:** Pas de site web.
- **Quand et comment prendre contact ?** Les personnes peuvent prendre contact via courriel, courriel postal et/ou un contact téléphonique.
- **Qui peut prendre contact ?** La personne internée désireuse d'un suivi, la famille ou les proches, les intervenants professionnels des réseaux du soin en santé mentale ainsi que les professionnelles du réseau justice.

Public cible

- **Âge :** à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné ?** La personne sous mesure d'internement.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**
La personne sous mesure d'internement

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Au lieu où réside la personne prise en charge (prison, hôpital, domicile, etc.). Nous avons également l'opportunité de rencontrer des personnes suivies au sein de nos bureaux dans la région bruxelloise.
- **Délai de prise en charge :**
Un temps d'analyse de la demande, qui dure généralement un mois, de la demande est convenu avec la personne lorsque nous la rencontrons lors d'un premier entretien. L'accompagnement va jusqu'à la libération définitive. Nous avons également la possibilité d'accompagner la personne libérée définitivement de la mesure d'internement, sur une période de 3 mois une fois renouvelable.
- **Durée :**
De l'acceptation de la prise en charge jusqu'à la libération définitive de la mesure d'internement.
- **Intensité :**
Variable selon la prise en charge.
- **Médicalisée ou non :**
Intervention non médicalisée.
- **Linguistique :**
FR.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

Intervention sur le ressort de la cour d'appel de Bruxelles, dans les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale

3.6. **FORMAT (forensisch mobiel team, regio Halle-Vilvoorde-Brussel)**

Contact

- **Adresse :**
 - “Zorggroep Sint-Kamillus”, Krijkelberg 1, 3360 Bierbeek (= siège social)
 - HP Sint-Alexius, Chaussée de Grimbergen 40, 1850 Grimbergen (= autre adresse)
- **Téléphone :** 0492/13.47.23 (Lena Boons, coordinateur), 0470/96.55.20 (Dr. Jeroen Decoster, psychiatre)
- **Fax :** /
- **Courriel :** lena.boons@kamillus.broedersvanliefde.be of jeroen.decoester@kamillus.broedersvanliefde.be
- **Site web :** <https://www.kamillus.be/zorgaanbod/mobiele-psihiatrische-zorg/sppit-format>
- **Quand et comment prendre contact ?** Contact possible par courriel ou téléphone, du lundi au vendredi entre 9h et 17h.
- **Qui peut prendre contact ?** La demande se fait par un formulaire sur demande par e-mail ainsi que le formulaire ‘Consentement éclairé’ via freya.vanimschoot@kamillus.broedersvanliefde.be ou femke.damoiseaux@kamillus.broedersvanliefde.be

Groupe cible

- **Âge :** à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné ?** Hommes et femmes souffrant d’une vulnérabilité psychique avec un statut juridique (internement, mise en liberté sous condition, mesure de probation, surveillance électronique) qui habitent dans l’arrondissement Hal-Vilvorde-Bruxelles avec un besoin d’un accompagnement médico-légal.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :** FORMAT accompagne des personnes qui ont le statut d’interné (internement, mise en liberté sous condition, mesure de probation, surveillance électronique).

Type d’offre

- **Lieu d’intervention :**

FORMAT accompagne les personnes au domicile. Ce lieu peut varier comme p.ex. leur propre logement, habitation protégé, MSP, le domicile d’un membre de sa famille. Si temporairement il n’est pas possible d’organiser une consultation dans le lieu de vie, nous sommes toujours en mesure de nous déplacer dans un autre lieu.
- **Délai de prise en charge :**

FORMAT s’efforce à informer le client/demandeur maximum 1 mois après l’introduction de la demande de son in/exclusion.
- **Durée :**

FORMAT accompagne ses clients tant que le statut juridique s’applique. Si la nécessité d’un soutien médico-légal par le biais d’un accompagnement n’est plus d’actualité, FORMAT oriente ses clients vers une autre équipe mobile.
- **Intensité :**

FORMAT organise hebdomadairement des visites à domicile. La fréquence est régulièrement évaluée et diminue quand c’est possible (selon le modèle FACT).

- **Médicalisée ou non :**
Dr. Jeroen Decoster est le psychiatre superviseur au sein de l'équipe FORMAT.
- **Linguistique :**
FORMAT accompagne des personnes qui parlent le néerlandais, le français ou l'anglais.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

FORMAT accompagne des personnes de l'arrondissement **Hal-Vilvorde-Bruxelles**. La carte ci-dessous indique les communes concernées dans la zone bleue. Il s'agit plus spécifiquement des villes et communes qui appartiennent aux zones de première ligne suivantes : Bravio, Grimbergen, Zennevallei, Pajottenland, Amalo et Bruzel (Bruxelles).

3.7. Projet Cover (anciennement Combo)

Sous la direction du projet Lama

Contact

- **Adresse** : 211, rue américaine, 1050 Ixelles.
- **Téléphone** : 0496/300.928
- **Fax** : /
- **Courriel** : dekoninck.r@projetlama.be; clement.redondo@samusocial.be
- **Site web** : WWW.COVER.BRUSSELS (site en construction)
- **Quand et comment prendre contact ?** du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00.
- **Qui peut prendre contact ?** Pour les professionnels et les particuliers.

Public cible

- **Âge** : Tout âge.
- **Qui est accompagné ?** Bénéficiaire vivant en squat ou en hébergement d'urgence.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées** :
 - santé mentale, assuétude, sans-abrisme.
 - Intervention collective dans les squat pour réduire les risques d'infections (covid, tuberculose, gale, punaises de lit, etc.)
 - Formation et sensibilisation du secteur social/santé à la prise en charge de public vulnérable cumulant sans-abrisme, addiction et problème de santé mentale.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention** :
En squat, en hébergement d'urgence, en rue et dans les institutions partenaires.
- **Délai de prise en charge** :
Entre 3 et 10 jours.
- **Durée** :
Aussi court que possible, aussi longtemps que nécessaire.
- **Intensité** :
Au cas par cas.
- **Médicalisée ou non** :
Oui.
- **Linguistique** :
Français, anglais, roumain, italien, espagnol, arabe, ingala, tigrinya, amharic.
- **Aspects financiers** :
Gratuit pour les usagers.
Payant en ce qui concerne des formations à l'usage des professionnels.

Territoire/région (communes)

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-capitale.

3.8. Le Renfort

Projet outreach spécialisé assuétudes de l'Unité de consultation du Centre Médical Enaden.

Contact

- **Adresse** : Rue Saint-Bernard 114, 1060 Bruxelles.
- **Téléphone** : +32 2 534 63 73.
- **Fax** : 02 534 53 94.
- **Courriel** : lerenfort@enaden.be
- **Site web** : <https://enaden.be/>
- **Quand et comment prendre contact ?** Soit par mail (lerenfort@enaden.be), soit par téléphone le lundi de 10h00 à 16h00 ou le vendredi de 10h00 à 16h00 au 02/534.63.73.
- **Qui peut prendre contact ?** La personne qui souhaite bénéficier de notre accompagnement ou un membre de l'entourage ou un professionnel.

Public cible

- **Âge** : à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné ?** L'utilisateur, avec la possibilité de rencontrer son entourage également. Nous avons aussi une activité d'intervision avec des professionnels.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**
Problématiques de consommation de drogue, alcool et/ou médicaments; problématiques psychiques; (risques de) désinsertion sociale.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Dans l'une de nos implantations : à Berchem Ste-Agathe au 1022 chaussée de Gand ou à St-Gilles au 114 Rue Saint-Bernard; en déplacement selon les nécessités.
- **Délai de prise en charge :**
Chaque nouvelle demande de prise en charge est discutée en équipe. Le délai d'intervention est variable en fonction de la situation. Une réponse est adressée rapidement (endéans les huit jours).
- **Durée :**
Indéterminée.
- **Intensité :**
Variable en fonction de la situation.
- **Médicalisée ou non :**
Oui, présence d'un psychiatre dans l'équipe.
- **Linguistique :**
FR, ANGL, ESP.
- **Aspects financiers :**
En déplacement, les interventions du psychologue et de l'assistant social sont gratuites.
Les consultations médicales sont payantes (tiers-payant applicable).

Territoire/région (communes) :

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.9. Bru-Stars

Institution : équipe mobile (de crise et de longue durée) du Réseau Bru-Stars, réseau bruxellois en santé mentale pour enfants et adolescents.

Contact

- **Adresse :** Boulevard Léopold II 184D, 1080 Bruxelles.
- **Téléphone :** 0485/71.19.42.
- **Fax :** 02/319.52.47.
- **Courriel :** /
- **Site web :** www.bru-stars.be
- **Quand et comment prendre contact ?** La permanence téléphonique de Bru-Stars est joignable de lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
Pour des situations de crise : les demandes peuvent être faites auprès de Crisis-BXL, joignable 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Plus d'infos sur www.crisis-bxl.be
- **Qui peut prendre contact ?** Tout professionnel en contact avec des enfants/des adolescents bruxellois.

Public cible

- **Âge :** 0-18 ans avec une attention particulière pour la transition vers l'âge adulte (16-23ans).
- **Qui est accompagné ?** Tout enfant et adolescent présentant une problématique nécessitant un soin en santé mentale. Il doit être résident ou avoir son lieu de vie principale dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**
Tout enfant/adolescent souffrant d'une problématique nécessitant un soin en santé mentale.
Nous prenons également en charge des enfants et adolescents avec un double diagnostic.

Indications spécifiques pour les situations de crise :

- Situation de crise aiguë entraînant de souffrances psychologiques graves, complexes et multiples chez le jeune et/ou dans sa famille, son entourage proche
- Les difficultés dépassent les capacités de contenance de l'environnement direct

Indications spécifiques pour les situations de longue durée :

- Les enfants et adolescents avec une problématique lourde, complexe et multiple
- Les jeunes qui n'accèdent pas aux soins de première ligne ou aux soins spécialisés non mobiles pour raisons médicales, sociales et/ou familiales

Certains sous-groupes avec leurs propres caractéristiques :

- Les jeunes présentant une problématique psychiatrique qui sont sous le coup d'une décision de justice (« médico-légale »)
- Les enfants ou adolescents ayant un double diagnostic, une déficience intellectuelle combinée à une problématique psychique ou psychiatrique

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Dans le milieu de vie (domicile, école, institution, etc.).
- **Délai de prise en charge :**
EM de crise :
 - Analyse de la demande : dans les 48 à 72h
 - Rendez-vous de crise – avec le demandeur de la situation dès que possibleEM de longue durée :
 - Analyse de la demande : dans la semaine
 - Premier rendez-vous pour analyser avec le demandeur la situation
- **Durée :**
 - EM de crise : la durée du suivi est 4 à 6 semaines (renouvelable 1x)
 - EM de longue durée : la durée du suivi est 2 à 12 mois (renouvelable 1x)
- **Intensité :**
EM de crise : Fréquence adaptée à la demande spécifique ; en moyenne 1 à 2 contacts par semaine.
EM de longue durée : Fréquence adaptée à la demande spécifique ; en moyenne 1 contact toutes les 2 semaines.
- **Médicalisée ou non :**
Oui possible. L'équipe de Bru-Stars compte plusieurs pédopsychiatres.
- **Linguistique :**
NL, FR, AN, IT, ESP, Arabe, ... et appel possible à des interprètes.
- **Aspects financiers :**
Les services de l'équipe mobile sont gratuits et Bru-Stars prend également en compte des demandes des MENA, des réfugiés et des personnes qui ne sont pas en ordre de mutuelle.

Territoire/région (communes)

Les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

3.10. Equipe ambulatoire Karavelle « in & out reaching »

Institution : Centre Hospitalier Jean Titeca

Contact

- **Adresse** : 1030 Schaerbeek - Rue de la Luzerne, 11 ; bureaux : 22 rue de la Luzerne
- **Téléphone** : 02/880.85.55 ou 0494/38.10.11 (E. Joiret, psychologue)
- **Fax** : 02/880.85.56
- **Courriel** : secretariat.ados@chjt.be
- **Site web** : www.chjt.be
- **Quand et comment prendre contact ?** De 9h00 à 17h00, au 02/880.85.55 ou 0494/38.10.11
- **Qui peut prendre contact ?** Les professionnels des secteurs de la santé mentale, de la justice, de l'aide et de la protection de la jeunesse, et du handicap.

Public cible

- **Âge** : de 12 à 17 ans.
- **Qui est accompagné ?** Des adolescents masculins de 12 à 17 ans qui pourraient éventuellement être hospitalisés au CHJ Titeca dans les unités pédopsychiatriques de soins intensifs « Karibu » ou « Kallima » ou qui ont été hospitalisés dans ces mêmes unités.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées** : adolescents masculins pour lesquels l'indication de soins médico-psychologiques obligés ou volontaires en milieu hospitalier pédopsychiatrique doit avoir été posée par notre équipe d'admission ou doit être explorée en ambulatoire.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention** :
Prioritairement les zones des cours d'appel de Bruxelles et Wallonie.
- **Délai de prise en charge** :
À définir en fonction de l'indication médicale.
- **Durée** :
De quelques jours à quelques mois.
- **Intensité** :
Variable en fonction de l'indication.
- **Médicalisée ou non** :
Oui, pluridisciplinaire (pédopsychiatrique, psychologique et éducative).
- **Linguistique** :
Prioritairement francophone.
- **Aspects financiers** : μ
Gratuité si l'intervention est mandatée, hors consultation médicale.

Territoire/région (communes)

Zones des cours d'appel de Bruxelles, Liège et Mons. Exceptionnellement, en post-hospitalier, pour les zones des cours d'appel de Gent et Antwerpen.

3.11. EPIK (Epsilon Projet d'Intensification K)

Institution : EPSYLON --> AERA+

Ce projet d'intensification entre dans le cadre de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents. AREA+ a donc créé une nouvelle équipe pluridisciplinaire pour assurer les missions reprises dans le projet d'intensification des lits K. et l'a baptisée « EPIK », acronyme d'Epsilon Projet d'Intensification K.

Contact

- **Adresse** : 294 chaussée de St-Job, 1180 Bruxelles
 - **Téléphone** : 02/430-75-00
 - **Fax** : /
 - **Courriel** : epik@epsylon.be
 - **Site web** : <https://www.epsylon.be/index.php/hospitalisations/area/projet-epik>
 - **Quand et comment prendre contact ?** L'unique manière de prendre contact et d'activer le projet EPIK est de passer par un psychiatre d'AREA+. Prise de rendez-vous la semaine entre 9h00 et 16h30.
- Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez prendre contact avec M. Zahedi, responsable de l'équipe EPIK : b.zahedi@epsylon.be GSM : 0491/921-207
- **Qui peut prendre contact ?** Jeune, famille, institutions, réseau... Toute personne concernée, proche ou professionnelle, inquiète de l'état de santé de l'utilisateur ainsi que l'utilisateur lui-même.

Public cible

- **Âge** : 12 – 21 ans
- **Qui est accompagné ?** Jeune bénéficiaire + famille et réseau du jeune au sens large
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées** : Enfants et adolescents qui souffrent de problèmes « multifactoriels » psychiques graves, multiples et complexes dont le traitement nécessite une prise en charge hospitalière.

Type d'offre

L'Équipe EPIK est composée de 2 psychologues - 1 infirmière - 1 assistante sociale - 3 éducateurs - 2 assistants psychologues - 1 coordinateur. La prise en charge thérapeutique se situe en amont et en aval des hospitalisations des jeunes à AREA+.

En Amont : EPIK se consacre à un travail de prévention, d'accompagnement et de suivi du jeune, en collaboration avec sa famille et son réseau, dans son lieu de vie et en dehors de celui-ci. Les rencontres avec le/la jeune et avec sa famille ont pour objectif de préparer l'hospitalisation et elles peuvent se soutenir de certaines activités médiatisées, quand la parole est encore difficile à investir.

En Aval : Lorsque le traitement hospitalier d'un.e jeune arrive à son terme, l'équipe EPIK peut être sollicitée par les médecins hospitaliers d'AREA+ pour renforcer les acquis de l'hospitalisation et accompagner le/la jeune dans la suite du traitement.

Les prises en charges de l'équipe EPIK se font toujours en binôme. Les rencontres avec les jeunes et leur famille se font sur rendez-vous, de manière régulière, à domicile ou en dehors. Certaines activités collectives (sportives, artistiques...) organisées à AREA+ peuvent aussi être proposées aux jeunes par l'équipe EPIK.

- **Lieu d'intervention :**
Équipe mobile → En déplacement, domicile du jeune, AREA+, lieu à convenir.
- **Délai de prise en charge :**
Activable dès la demande du psychiatre d'AREA+.
- **Durée :**
En amont, jusque l'entrée du jeune. En aval : 6 semaines renouvelables
- **Intensité :**
1 – 3 rendez-vous sur la semaine (en fonction de la situation).
- **Médicalisée ou non :**
Non médicalisée.
- **Linguistique :**
FR – NL.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/région (communes)

Belgique

3.12. E.M.S.M. SASLS

Equipe Mobile Santé Mentale du Service d'Accompagnement Social aux Locataires Sociaux.

Contact

- **Adresse** : Avenue de la Toison d'Or, 72 , 1060 Saint-Gilles.
- **Téléphone** : 02/502.88.15.
- **Fax** : 02/502.39.26.
- **Courriel** : infodirection@sasls.irisnet.be
- **Site web** : /
- **Quand et comment prendre contact ?** Les nouvelles demandes se font par téléphone ou par mail en semaine de 9h00 à 16h00.
- **Qui peut prendre contact ?** Les services sociaux des 16 SISP (Société Immobilière de Service Public).

Public Cible

- **Âge** : à partir de 18 ans.
- **Qui est accompagné ?** Le locataire social ainsi que toutes personnes vivant sous le même toit.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**

Toute personne habitant dans le logement social souffrant d'une problématique de santé mentale et pour qui le travailleur social de la SISP, dans le cadre de son intervention, ressent le besoin de soutien. *(de la situation préventive à l'intervention de crise).*

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
L'équipe mobile intervient à domicile ou dans le milieu de vie du locataire.
- **Délai de prise en charge :**
Celui-ci est déterminé en fonction du degré d'urgence estimé par *l'équipe mobile* en étroite collaboration avec le travailleur social de la SISP.
- **Durée :**
Toute intervention sur le terrain se fait en collaboration avec le travailleur social de la SISP en charge du dossier (en binôme). La durée de l'intervention est évaluée au cas par cas, jusqu'à ce que le travailleur social se sent apte à reprendre le dossier de façon autonome.
- **Intensité :**
Flexible en fonction de la situation
- **Médicalisée ou non :**
En cours.
- **Linguistique :**
FR, NL.
- **Aspects financiers :**
Gratuité.

Territoire/Région

Région Bruxelles-Capitale.

3.13. Mémoire Vivante (Projet spécifique seniors)

Institution : La Gerbe Ssm

Contact

- **Adresse** : Rue Thiéfry 45 à 1030 Schaerbeek.
- **Téléphone** : 02 216 74 75.
- **Courriel** : memoirevivante@lagerbe.be
- **Site web** : www.lagerbe.be
- **Quand et comment prendre contact ?** Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- **Qui peut prendre contact ?** Les demandes pour un suivi individuel peuvent être initiées **par** le senior lui-même ou par d'autres intervenants, tels que des proches ou des professionnels de la santé et du social : hôpitaux, maisons de repos, centres de jour, médecins, etc.

Public cible

- **Âge** : Mémoire Vivante s'adresse au seniors à partir de 65 ans.
- **Qui est accompagné ?** Notre accompagnement se fait, s'il y a lieu, avec l'entourage direct de la personne concernées (famille, amis, etc.), mais aussi avec son réseau (professionnels, voisins, etc.) et son environnement (immeuble, quartier, etc.). Une toile est ainsi constituée de différents acteurs dont la personne âgée occupe une place centrale. C'est à partir de cette dynamique que peuvent être abordées et démêlées les difficultés et les souffrances rencontrées par l'ainé concerné.
- **Groupe cible spécifique, pathologie ou difficultés associées :**
Depuis 1989, Mémoire Vivante, situé au sein du service de santé mentale « La Gerbe », est un projet spécifiquement dédié aux seniors. Ses missions portent sur la prévention des problématiques liées au vieillissement et ses objectifs sont la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir-être qui offrira la possibilité à la personne âgée de retrouver une fonction sociale et d'amoindrir les souffrances liées à l'isolement.

EN PRATIQUE

L'équipe de Mémoire Vivante travaille chaque jour à :

- Accueillir, accompagner et soutenir la personne âgée dans sa position de sujet.
- Fournir aux seniors isolés une aide et un suivi individuel.
- Créer du lien social en élaborant des activités adaptées aux aînés.

Type d'offre

- **Lieu d'intervention :**
Les suivis individuels s'adressent prioritairement aux seniors schaarbeekoïsiens vivant dans leur logement privé, mais, il arrive également qu'il soit fait appel aux services de Mémoire Vivante pour des accompagnements en maison de repos ou que la personne âgée préfère venir directement à la Gerbe pour les entretiens.
- **Délai de prise en charge :**
En moyenne, 1 semaine.
- **Durée :**
Au cas par cas, selon les besoins de la personne âgée.

- **Intensité :**
En moyenne 1 x /sem. (adaptable selon la réalité de chaque senior).
- **Médicalisée ou non :**
Notre équipe est composée d'éducatrices et d'une psychologue.
- **Linguistique:**
FR
- **Aspects financiers :**
Mémoire Vivante pratique des tarifs sociaux, cela signifie que le montant final de la prestation est fixé avec le patient en tenant compte de sa réalité financière (de 0 à 15 €).

Territoire/région (communes)

Schaerbeek.

À L'INITIATIVE DE



Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale
Brussels Platform Geestelijke Gezondheid

Tél : 02 289 09 60

info@platformbxl.brussels

Avec le soutien de :



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE